

A l'occasion de la nouvelle année 2026, le CCAS de BENON organise un repas intergénérationnel autour des ainés, en associant les familles et la population benonaise souhaitant s'associer à cet évènement.

## Le dimanche 11 janvier 2026 à 12h30

Nous avons le plaisir de vous inviter à y participer.

Ce repas, festif, aura lieu à l'Abbaye de la Grâce Dieu : ce site est aimablement mis à disposition par M. de Villeneuve.

*Ce repas est offert aux habitants de la commune, né(e)s avant 1956 et le CCAS vous propose de vous faire accompagner de votre conjoint et/ou de vos descendants nés après cette date, contre une participation de 20 Euros. Le reste à charge sera assuré par la commune.*

Les commerçants de la Commune de Benon confectionneront le repas. Les membres du CCAS effectueront le service. Tous contribueront ainsi à l'excellence de cette journée.

*Si vous pensez ne pouvoir y participer pour des raisons médicales, nous vous offrons la possibilité de bénéficier de la version « à emporter » de ce repas. Nous nous ferons un plaisir de vous le déposer, dans la matinée du 11 janvier.*

*La commune peut mettre à votre disposition une navette pour venir vous chercher et vous ramener à votre domicile à l'issue de l'activité.*

*Nous vous remercions de nous retourner avant le 13 décembre le coupon réponse ci-joint en boîte aux lettres de la Mairie ou sur [mairie@benon.fr](mailto:mairie@benon.fr) en remplissant et scannant ce document.*

Nous vous souhaitons un bon début d'année 2026 et nous aurons le plaisir de passer un bon moment autour d'une bonne table en bonne compagnie !

L'équipe du CCAS

---

### **COUPON REPONSE**

*À déposer en Mairie avant le 13 décembre 2025*

### **Repas intergénérationnel, déjeuner du 11 janvier 2026**

*Rayer les mentions inutiles*

- Madame, (prénom, nom) :

- Monsieur, (prénom, nom) :

- Accompagné (s) de ..... personnes x 20 euros

(Adresse, téléphone) :

• Participera (ont) au déjeuner du dimanche 11 janvier 2026 :                      *oui*            *non*

• Souhaite (nt) recevoir 1 (2) repas à domicile pour raisons médicales le dimanche : *oui*    *non*

*Pour que l'éloignement de l'Abbaye ne soit pas un problème de mobilité, un service de transport sera organisé et mis en place ce jour-là. Souhaitez-vous en bénéficier ?                      Oui    non*